

But

La fondation a pour but de mettre en valeur, selon des critères scientifiques, les fonds des écrivaines et écrivains - en particulier ceux qui sont déposés aux Archives littéraires suisses - et de les rendre accessibles, afin que l'étendue et la diversité de la production littéraire, les conditions de sa création et sa réception soient portés à la conscience publique et restent dans la mémoire collective. La fondation est une entreprise d'utilité publique et ne poursuit aucun but lucratif.

Concept de soutien

La collection et la conservation de documents ne cesse de faire grandir notre mémoire collective. Les archives accueillent continuellement de nouvelles pièces qui, selon l'intérêt qu'elles représentent pour la recherche ou pour l'édition, sont portées au catalogue... ou oubliées.

Dans le domaine littéraire, notre capacité de mémoire se fonde sur la littérature publiée, mais aussi sur les archives des écrivaines et écrivains, des maisons d'édition, des institutions et autres acteurs de la vie littéraire. Tôt ou tard ces collections font leur entrée dans les institutions spécialisées que sont les Archives littéraires suisses, les archives cantonales, etc.

Pour qu'un fonds soit traité, c'est à dire que les documents qui le composent soient triés, inventoriés, rangés dans des cartons, catalogués et ainsi rendus accessibles au public, il faut qu'il corresponde aux intérêts scientifiques ou commerciaux de la période donnée.

La Fondation Christoph Geiser s'est donné pour but d'inventorier des fonds qui relèvent du domaine littéraire et qui, parce qu'ils ne représentent pas d'intérêt commercial ou éditorial immédiat, risquent de rester dans l'oubli. Elle encourage le traitement de fonds littéraires qui revêtent, de par leur auteure, auteur ou thème, une importance artistique, historique, socio-littéraire ou politique.

La Fondation décerne en règle générale des bourses d'un maximum d'une année pour l'inventaire d'un fonds (ou d'une partie d'un fonds) à des scientifiques ou à des spécialistes au bénéfice d'une formation I+D qui soumettent un projet aux objectifs réalistes et font preuve d'un intérêt fondé. Le travail comprend le triage et l'inventaire du fonds, tout comme la publication d'une documentation du projet. La Fondation crée ainsi les conditions nécessaires à une future mise en valeur du fonds (édition ou recherche scientifique).

Berne, le 8 décembre 2008